Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

**Le Comité pour une densification respectueuse (CDR) répond à Mme Lemieux**

**Québec, le 9 septembre 2015-** Le Comité pour une densification respectueuse (CDR) accueille favorablement l’ouverture au dialogue de Madame Lemieux de la Ville de Québec, lors de ses propos en réponse au document Les projets de densification résidentielle à Québec, déposé hier.

 Toutefois, le CDR rappelle que  l’administration municipale  en adoptant  le règlement 2220  (le 7 juillet 2014) avait statué que  les nouvelles exigences à adopter pour les projets de densification étaient « une  alternative intéressante à court terme » (Source : Sommaire décisionnel, AT2014-094 ). La ville a-t-elle oublié l’aspect temporel de cette mention qui sous-entendait clairement que d'autres exigences étaient requises pour régler la problématique de façon durable?

 D’autre part, le CDR tient à préciser que L'Opération peigne fin n'a pas été faite en fonction d'un règlement précis, mais bien en cherchant à comparer les maisons récentes à leurs voisines. Contrairement à ce qu’a prétendu Madame Lemieux, les cas déplorés dans le rapport sont récents, mis à part l'exemple situé rue Hippolyte-Lafontaine.  Le règlement de juillet 2014 ne régit pas le gabarit, la hauteur totale, le dégagement latéral, ni la coupe d'arbres matures sur les côtés ou en cour arrière. La prise en compte de ces éléments, négligés par le nouveau règlement, a grandement contribué à qualifier les 95 maisons récentes comme "exemples de densification à déplorer". Ledit règlement ne s'implique pas non plus dans les dossiers de démolitions.

 En résumé, l'application du règlement à ces maisons n'aurait pu affecter l'appréciation que nous en avons faite, car il est incomplet. C'est pourquoi nous recommandons qu'il soit bonifié.

 Si la Ville a vraiment l’intention de faire le bilan des projets de densification soumis à l’application récente du règlement 2220, nous souhaiterions être impliqués dans l'établissement des critères d'évaluation?

-30-

Source :

Comité pour une densification respectueuse

Hélène Jobidon : Cell : 418-473-7084

Michel Fournier : Cell : 581 989-8190

Site Internet : <http://densificationrespectueuse.weebly.com/>

Twitter : DensRespect

Facebook : Densification Respectueuse

Courriel : [densificationrespectueuse@gmail.com](mailto:densificationrespectueuse@gmail.com)